



- **Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre règlement.**

Vous devez régler la **totalité des frais d'inscription avant la date limite d'inscription** pour la session d'examen choisie.

- Si vous avez choisi le paiement par chèque, votre règlement par chèque du montant total de votre inscription doit impérativement nous parvenir avant la date limite d'inscription à votre session d'examen. Votre chèque de règlement doit être libellé à l'ordre de Alliance Française Montpellier et envoyé à l'adresse suivante : Centre TCF Alliance Française Montpellier, 17 rue Marceau, 34000 Montpellier.

- **Les inscriptions dont le règlement nous parviennent après la date limite d'inscription seront automatiquement inscrits à la session du mois suivant.**

- Les chèques comportant des erreurs ne seront pas acceptés. En cas de chèque erroné, l'inscription à l'examen ne sera pas prise en compte.

- Si le formulaire en ligne est incomplet (éléments ou informations manquantes) ou que des éléments sont erronés (adresse, numéro de téléphone etc.) votre inscription ne sera pas prise en compte.

- Une convocation vous sera envoyée **2 semaines avant le test**, avec l'heure précise des épreuves.

- **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence** à l'examen (sauf si présentation d'un justificatif médical ou professionnel sous un délai de 15 jours).

- **Aucun candidat n'est accepté en cas de retard et aucun report ni remboursement ne sera accordé.**

- Les résultats en version numérique seront disponibles à l'Alliance Française environ **3 semaines après le test**. Pour obtenir son résultat en version numérique envoyer un email à tcf@afmontpellier.com

- Le jour de l'examen, vous devez présenter une pièce d'identité comportant une photo et vous munir d'un stylo bille noir.

- **Vous devez respecter un délai de 30 jours entre la passation de deux tests.**

- **L'Alliance Française de Montpellier se réserve le droit d'annuler une session si le nombre de candidats est insuffisant.**